

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2023

PROTÉGER LE GROUPE ÉLECTRICITÉ DE FRANCE D'UN DÉMEMBREMENT - (N° 808)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 24

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 4

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.